

Image not found or type unknown



## Excès de vitesse supérieur à 51kmh / jeune conducteur

Par nati199, le 27/05/2015 à 18:15

Bonjour,

Je suis jeune conducteur et j'ai fais un excès de vitesse retenu 51kmh au dessus de la limitation et je possède 9 points (permis accompagné). Je me pose la question s'il est possible que mon permis me soit retiré sur décision du juge sachant que mon solde de point serait 3.

Des personnes on déjà vécu ce cas ? Je pourrais avoir une idées des sommes d'amende ?